



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

EN SEANCE DU

4 SEPTEMBRE 2026

Application de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

L'an deux mil vingt-six, le quatre septembre, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maryan IGNACZINSKI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15		Quorum : 8
Présents :	Pouvoir(s)	Absent(s) :
- Monsieur Maryan IGNACZINSKI, Maire - Madame Marie-Laure BALLOIR, 1^{er} adjoint - Monsieur Jean-Pierre PALADINI, 2^e adjoint - Madame Emilie BARROIS, 3^e adjointe - Monsieur Damien EVANGELISTI, 4^e adjoint - Madame Isabelle BOUCKSOM - Madame Laure BOSSERELLE - Madame Isabelle STEFFEN - Monsieur Charly BLAINVILLE, - Monsieur Berengeyh TOUNGHOU - MAYOMBO - Madame Candy BENOÎT (ép. THILLY) - Madame Florianne CANTIN - Monsieur Francis GARAUDEL - Madame Rita AMOUYA	- Monsieur Sébastien BOUCHER, représenté par Monsieur Damien EVANGELISTI	
Total :	Total :	Total :
14	1	
Nombre de votants		
15		

Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Charly BLAINVILLE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2026

Le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2026 n'a pas été arrêté et sera présenté à l'occasion du prochain conseil municipal.

Liste des délibérations examinées

Au cours de cette séance, l'assemblée délibérante a examiné les affaires suivantes :

N°	Objet de la délibération	Vote
55	Portant adoption du règlement intérieur du conseil municipal	APPROUVÉE

/	Portant adoption du nouveau règlement intérieur de la salle des fêtes et de la charte d'utilisation	REPORTÉE
56	Portant mise à jour des commissions extra-communales	APPROUVÉE
57	Portant ajustement de la composition de la Commission d'appel d'offres	APPROUVÉE
58	Portant création du Conseil municipal des enfants et du Conseil municipal des jeunes et adoption de leur règlement intérieur commun	APPROUVÉE
59	Portant autorisation de déclaration d'un puits de forage par Monsieur le maire	APPROUVÉE

Affichée aux portes de la mairie le : 11 septembre 2026

Publiée sur le site internet de la commune le : 11 septembre 2026

Le Maire,
Maryan IGNACZINSKI

